



MARCHE DU MERCREDI 1^{ER} JUILLET 2026

A la Vallée de Joux- LAC BRENET

NON-MARCHEUSES/MARCHEURS BIENVENU-E-S POUR LE REPAS DE MIDI AU PONT

Pour cette balade de début juillet, nous vous proposons un parcours à la Vallée de Joux, le long du lac Brenet. Nous marcherons en 1 seul groupe, durant environ 1 heure et demie
Distance estimée: 4,8 km ; dénivelé environ 70 mètres positifs et autant négatifs
Difficulté : facile, chemins et sentiers avec peu de dénivelé.

Rendez-vous des marcheurs et marcheuses : à 10h30 à la gare du Pont (Vallée de Joux)
coordonnées géographiques 2'514'749, 1'169'219 – Google plus code M89F+FW L'Abbaye

Rendez-vous des NON-marcheurs et marcheuses : à 12h00 à l'Hôtel-Restaurant de la Truite
Rue de la Poste 4, 1342 Le Pont. Le restaurant se trouve à 50 mètres de la gare.

Pour ceux qui prennent le train :

Départ de Lutry à 9h18 (R4 dir. Le Brassus) SANS CHANGEMENT arr. Le Pont 10h28
Départ de La Conversion à 9h05 (S41 dir. Lausanne), arr. Lausanne 9h11, changement pour la R4 dir. Le Brassus, dép. 9h27, arr. Le Pont 10h28
Retour toutes les heures au .28 (R4), à certaines heures aussi au .55, bus via Vallorbe.

Accès en voiture :

Le trajet le plus joli et le plus court (en km) : direction Cossonay – Mont-la-Ville – Col du Mollendruz – Le Pont.

Le trajet le plus court en temps : autoroute A9 jusqu'à Ballaigues, ensuite suivre Vallorbe/Vallée de Joux, passer Vallorbe, en arrivant au Pont, gardez vous aux abords de la gare.

Afin de réserver le nombre de places au restaurant,

veuillez vous inscrire jusqu'au samedi 27 juin 2026.

soit sur le site internet www.lutryenvie.ch (les activités sur inscription sont en bas de la page d'accueil)
soit auprès de :

Damaris Brasey – 078 625 42 06 / dsociologie@gmail.com

Merci d'indiquer :

- Si vous venez marcher et manger ou seulement marcher
- Si vous venez seulement manger
- Si vous êtes motorisé-e et combien de passager(s) vous pourriez covoiturer
- Si vous cherchez une place de covoiturage
- Si vous venez de manière indépendante

Participation au covoiturage, CHF 15.-- , à verser directement au chauffeur.

Nos sorties sont sous la responsabilité de chaque participant, chacun est responsable d'une couverture accident. Les organisateurs n'encourent aucune responsabilité civile envers les participants, des victimes ou de leur famille.

Nous nous réjouissons de vous accueillir au bord de l'eau et vous présentons nos salutations amicales.

Damaris et Urs

